### Clôture le 15 mai 2014

#### Première édition.

Les dialogues de la recherche territoriale : PREVENTION ET GESTION DES RISQUES DANS LES COLLECTIVITES LOCALES. Quelles gouvernances et modalités d'actions face aux risques ?

4 ET 5 SEPTEMBRE 2014. (Du 04/09 à 16h30 au 05/09 à 17h) Strasbourg. Nancy. Dunkerque. Montpellier. Angers.

Axes d'investigations et contacts:

Visio-conférence introductive : histoire et sociologie du risque.

Daniel Chouraki: daniel.chouraki@cnfpt.fr

Strasbourg : gestion des risques stratégiques, de gouvernance et de gestion.

Cécile Leleux : cecile.leleux@cnfpt.fr

Nancy: gestion du risque juridique. Anne Rinnert: anne.rinnert@cnfpt.fr

Dunkerque : territoires et prévention des risques technologiques.

Laurent Cottier: laurent.cottier@cnfpt.fr

Montpellier : l'innovation au service de l'anticipation des risques d'inondations

et de submersions marines

Brigitte Castaings: brigitte.castaings@cnfpt.fr

Angers : accompagnement social des risques de la vie.

Nathalie Robichon: nathalie.robichon@cnfpt.fr



Par l'organisation annuelle de cinq séminaires de recherche coordonnés, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et son réseau d'instituts d'études territoriales (INET/INSET) se proposent de tisser un nouveau lien entre le monde universitaire et de la recherche, et le monde territorial.

L'esprit de ces séminaires est la conviction qu'un rapprochement régulier et donc une interconnaissance féconde de ces deux mondes sont la source pertinente, pour une meilleure compréhension des enjeux territoriaux et une bonification des formations du CNFPT.

Ainsi, il s'agira les 4 et 5 septembre 2014 d'interroger simultanément un même sujet, sur cinq lieux géographiques, à partir de cinq prismes différents, selon une cohérence cognitive d'ensemble, devant permettre de fructueux regards croisés entre chercheurs et praticiens.

Le monde local est confronté aux risques, qu'ils soient naturels, légaux ou sociétaux ; du principe de précaution inscrit dans la Constitution à la critique des dispositifs de prévention, *l'objectivation des risques* demeure au centre des préoccupations des praticiens qui en ont la responsabilité. Cette perspective devrait amener une interrogation et des cadres d'analyses de la prévention et de la gestion des risques dans les collectivités locales, d'en déceler les représentations, d'en décrire la portée et les limites, et de s'attarder sur les réponses innovantes. Ce faisant on donnera à voir les degrés de pertinence des problématiques de la gouvernance et des modalités d'actions face aux risques.

C'est pourquoi les cinq séminaires seront donc des rencontres entre acteurs différents : universitaires, chercheurs, cadres des collectivités territoriales, formateurs, ils prendront la forme de plusieurs tables- rondes réunissant chacune de 30 à 40 participants.

## Visioconférence introductive entre les cinq sites : histoire et sociologie du risque. 4 septembre 2014 à 16 h30

Par cette introduction d'une durée de 30 à 45 minutes maximum, on recherchera une approche transversale, interdisciplinaire aux cinq axes d'investigations, sur l'histoire et la nature des risques, puisque la question du risque comme problématique ne date pas d'hier. Lucien Febvre dans un article des *Annales* en 1956 proposait d'écrire une histoire du sentiment de sécurité.

En passant en revue les termes couramment employés comme entre autres, risque, danger, catastrophe, responsabilité, prévention, etc..., on s'interrogera à la fois d'un point de vue historique sur la longue durée (appréhensions diverses de la fatalité et du destin) avec l'émergence conjointe des premières assurances et du calcul des probabilités. Et d'autre part sur les représentations d'aujourd'hui auxquelles renvoient la prise de risques individuelle ou collective, et la construction des rapports aux risques au sens d'une sociologie actuelle du risque dans les sociétés technologiques. Contact : daniel.chouraki@cnfpt.fr



## 1 / Gestion des risques stratégiques, de gouvernance et de gestion / INET STRASBOURG

Ce premier séminaire questionnera les interactions entre les choix « managériaux et de gouvernance » des décideurs territoriaux et les risques stratégiques et de gouvernance. Ces risques peuvent être caractérisés par des échecs-retards de projets structurants ou chantiers de modernisation, dysfonctionnements de la chaine de décision ou de l'organisation (rigidité, inadaptation aux évolutions-mutations de toutes natures...), des défaillances du pilotage des missions de service publique déléguée, des crises diverses internes ou d'image à l'externe...

Quatre axes de problématiques feront l'objet de questionnements :

De quelles manières le rôle et la posture des équipes de direction générale peuvent-ils améliorer la prévention-gestion des risques de gouvernance ? En quoi le portage et le partage de valeurs et responsabilités de service public influencent-ils cette question ? Dans quelle mesure la collégialité des décisions, le copartage, la co-construction ou les modes de coopération peuvent-ils avoir des impacts ? Quelle culture du risque ? Quel droit à l'erreur ?

En quoi et comment l'existence d'un « système structuré de management et de pilotage » (projet d'administration-directions-services, charte de management, politique Rh, démarches de certification, d'évaluation, de pilotage...) peut-elle favoriser une meilleure anticipation-gestion des risques stratégiques et de gouvernance ? Certains choix d'organisation, de fonctionnement favorisent-ils les situations déviantes ? Quels sont les liens entre choix d'organisation et risques de gouvernance ? Entre adaptation constante par nécessité de développer la plasticité de l'organisation et principe de précaution, de démocratie participative, de régulation sociale, jusqu'où les décideurs territoriaux peuvent-ils aller ?

Concernant les choix de mode de gestion, dans quelle mesure la recherche de performance par la délégation des missions de service public (externalisation, conventionnement, PPP, SPL...) peut-elle dégrader ou non la maîtrise des risques de gouvernance ? Entre recherche d'économies de gestion et pilotage sécurisé des services publics par rapport aux attentes des citoyens et des agents, quelles marges de manœuvre, quels outils, quelles démarches ?

Quelles sont les interactions entre modernisation de l'action publique et risques stratégiques ? Dans quelle mesure les réformes institutionnelles permanentes à moyens constants voire dégradés influent- elles sur la prévention-gestion de ces risques ? Quels sont les effets de démarches locales de performance sur le pilotage des services publics et la gestion des risques ? Quelles conciliations, quels processus ?

Contact: cecile.leleux@cnfpt.fr



#### 2 / Gestion du risque juridique / INSET NANCY

Le second séminaire privilégiera l'analyse des outils et stratégies d'anticipation et de gestion du risque juridique autour de trois interrogations :

Comment évaluer la performance juridique : quels indicateurs ? Quelle méthodologie de contrôle et de pratiques internes mettre en place ? Comment renforcer la qualité et l'efficience des relations entre le service juridique et les autres services ?

Le thème de la « résilience » juridique sera également approfondi : en présence et à l'issue d'un contentieux... comment apprendre de ses erreurs pour ne pas les réitérer, mais aussi identifier les marges de progrès en matière d'intégration de la gestion du risque juridique à la politique globale de la collectivité territoriale ?

Enfin, les enjeux de gouvernance induits par le nécessaire management du risque juridique seront mis en perspective : analyse stratégique, cartographie et hiérarchisation des risques, réactivité, compliance ...

Contact : anne.rinnert@cnfpt.fr

## 3 / Territoires et prévention des risques technologiques / INSET DUNKERQUE

Le troisième séminaire analysera la complexification des risques technologiques, ainsi que leur multiplication, eu égard à la vulnérabilité des territoires mais également à leur résilience, définie comme une capacité d'adaptation et d'organisation afin d'affronter les pressions.

Deux axes seront à questionner :

Le processus de décision face aux risques technologiques, allant de l'appréhension du territoire et de son degré d'exposition (quelle identification et évaluation des risques ?) à l'analyse des jeux d'acteurs mis en tension entre des intérêts contradictoires et communs : quelle gouvernance du risque se met en place ? Quelle culture du risque et quelle place des citoyens et usagers ?

Quelles conciliations peut-on trouver entre développement industriel, stratégies d'aménagement et politique de prévention des risques technologiques ? Quelle mobilisation des outils de maîtrise de l'urbanisation (PPRT, PLU, interventions foncières...) et quelle interdépendance entre le droit de l'urbanisme et les autres législations ? Quelle évaluation de leurs impacts, tant au niveau de la prévention des risques que de l'aménagement et du développement des territoires ?

Contact: <u>laurent.cottier@cnfpt.fr</u>



## 4 / L'innovation au service de l'anticipation des risques d'inondations et de submersions marines / INSET MONTPELLIER

Ce quatrième séminaire focalisera l'attention sur les risques naturels majeurs que sont les inondations fluviales et les submersions marines. Il proposera d'évaluer les avancées en matière de caractérisation du risque, puis d'envisager l'évaluation de la vulnérabilité des collectivités territoriales. Comment identifier l'exposition aux risques et mesurer la vulnérabilité des implantations humaines ? Comment les outils de prévention permettent aux collectivités de s'en prémunir ?

Le séminaire interrogera ensuite l'ingénierie publique sur sa participation à la prévention, à savoir comment évoluent la culture du risque, les outils techniques, l'innovation en l'espèce ? Que peuvent nous apprendre les expériences ultramarines ? Comment accompagner la résilience des territoires après l'aléa ?

Les questions foisonnent et s'ouvrent à de nouveaux champs en matière de gouvernance du risque : l'incidence d'une réglementation évolutive, l'appréhension du risque par les décideurs, l'acceptabilité et la co-construction d'une culture du risque peuvent-elles être partagées ? Ou encore comment la prospective économique peut-elle constituer un outil d'aide à la décision en matière de recul stratégique ?

Contact: brigitte.castaings@cnfpt.fr

#### 5 / Accompagnement social des risques de la vie / INSET ANGERS

Le cinquième séminaire mettra en tension la problématique de la « prise de risque » avec celle de « la prévention et de la gestion des risques » dans le contexte de l'action sociale et de la solidarité.

La crise de l'Etat Providence remet en question l'économie même de la prévention et la gestion des « risques de la vie » : la maladie, la construction d'une famille, la perte d'emploi et la vieillesse. De nouveaux risques sont définis, comme celui de la dépendance, qui relance des questions structurantes, à travers les problématiques de financements, notamment. Quel niveau de socialisation des risques ? Quelle répartition entre assurances sociales et privées ? Assurances sociales et impôt ? Entre argent rare et affirmation de la préservation voire de l'extension de la cohésion sociale, quelles solutions innovantes apporter ?



Les politiques de solidarités, dont les collectivités territoriales sont principalement responsables, complètent ce premier filet de protection. En complément d'allocations, elles proposent aux plus vulnérables d'être accompagnés par des professionnels sociaux et / ou médico sociaux. L'évolution des problématiques sociales génère une augmentation de la vulnérabilité des usagers mais aussi des risques encourus par les professionnels : violence, décrochage, risques psycho sociaux...quel rapport aux risques les professionnels entretiennent-ils ? Dans l'interrelation avec les usagers, les travailleurs sociaux n'ont-ils pas à considérer la plage de liberté (incluant le risque) que revendiquent pour eux même les usagers ?

La conviction que l'usager ne pourra apprendre, grandir, s'émanciper sans prendre des risques tout au long de la vie doit être profondément étayée pour que les professionnels l'intègrent dans leur pratique. Comment aider les professionnels à comprendre la place et le rôle du risque dans les processus de développement et de résilience ?

Tensions, innovations réinterrogent constamment les pratiques professionnelles et les organisations. Ne faudrait-il pas tirer quelques connaissances explicatives de cette dialectique entre l'autonomie revendiquée de l'usager et l'injonction normative qui pèse sur les collectivités dans leur devoir de protection des personnes fragiles face aux risques ? Entre principe de responsabilité et principe de précaution, jusqu'où les collectivités peuvent-elles prendre le risque d'innover ?

Contact: <a href="mailto:nathalie.robichon@cnfpt.fr">nathalie.robichon@cnfpt.fr</a>



#### **CONTRIBUTIONS:**

1/ A tout moment à compter de la diffusion de cet appel, il peut être pris contact avec les pilotes des différents séminaires en vue de dialoguer pour préciser les intentions de communications (enjeux, problématique, méthode, etc..) et définir un synoptique d'intention.

Rappel des contacts :

Visio-conférence introductive : histoire et sociologie du risque.

Daniel Chouraki: <a href="mailto:daniel.chouraki@cnfpt.fr">daniel.chouraki@cnfpt.fr</a>

Strasbourg : gestion des risques stratégiques, de gouvernance et de gestion.

Cécile Leleux : cecile.leleux@cnfpt.fr

Nancy: gestion du risque juridique. Anne Rinnert: <u>anne.rinnert@cnfpt.fr</u>

Dunkerque: territoires et prévention des risques technologiques.

Laurent Cottier: laurent.cottier@cnfpt.fr

Montpellier : l'innovation au service de l'anticipation des risques d'inondations

et de submersions marines

Brigitte Castaings: brigitte.castaings@cnfpt.fr

Angers : accompagnement social des risques de la vie.

Nathalie Robichon: nathalie.robichon@cnfpt.fr

2/ Au plus tard le 15 mai 2014 seront reçus les textes complets de 20.000 signes maximum (espaces inclus) précisant les coordonnées complètes de leurs auteurs.

3/ Au plus tard le 20 juin 2014 : réponses et agréments des auteurs.

4/ Les auteurs des contributions retenues seront invités à participer au séminaire des 4 et 5 septembre 2014, associant également cadres territoriaux et experts de la formation. Leurs frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par le CNFPT. Un défraiement des interventions est prévu.

